

# Désertification vétérinaire et maillage sanitaire

Vendredi 29 Novembre 2024

## Questionnaire effectué en partenariat avec le CROV Occitanie

- Cible : Les cabinets vétérinaires d'Occitanie **ayant une activité rurale**
- 165 Cliniques ont répondu
- 15 questions en ligne

# Quelques chiffres



- Résultats :
  - Nombre moyen de vétérinaires associés : 2,5
  - Nombre moyen de vétérinaires en collaboration libérale : 0,4
  - Nombre moyen de vétérinaires salariés : 2,1
  - Nombre moyen d'ASV : 3,7
  - Nombre moyen de vétérinaire pratiquant une activité rurale : 3,1

# Quelques chiffres



- Le pourcentage moyen approximatif du chiffre d'affaires effectué en activité rurale : 36,4%.
- Afin d'effectuer la prophylaxie 5 cabinets disent recruter des renforts , 85 ne pas en recruter et 50 sans réponses.
- Afin d'assurer leur mission de PCS (garde) : 18 cabinets se la partagent avec des structures voisines, 14 la délègue complètement et 108 la mène en interne.

# Les PCS

- Les PCS sont-elles un poids ? un atout ? une nécessité ?  
une cause d'arrêt ? un frein au recrutement ?

80% répondent qu'il s'agit d'un frein au recrutement et d'un poids. 40 % c'est une nécessité.

*« C'est un vrai souci, hélas nous sommes obligés de privilégier la canine plus rémunérative .. Ici , tout est loin, les déplacements prennent du temps. Chaque fois qu'un vétérinaire prend sa retraite les gens appellent pour soigner les vaches et les chevaux car les repreneurs ne veulent pas s'embêter avec ça. »*

*« Un poids ! Absence complète de vie. Cela fait 4 ans que je n'ai pu aller voir ma famille en Belgique. »*

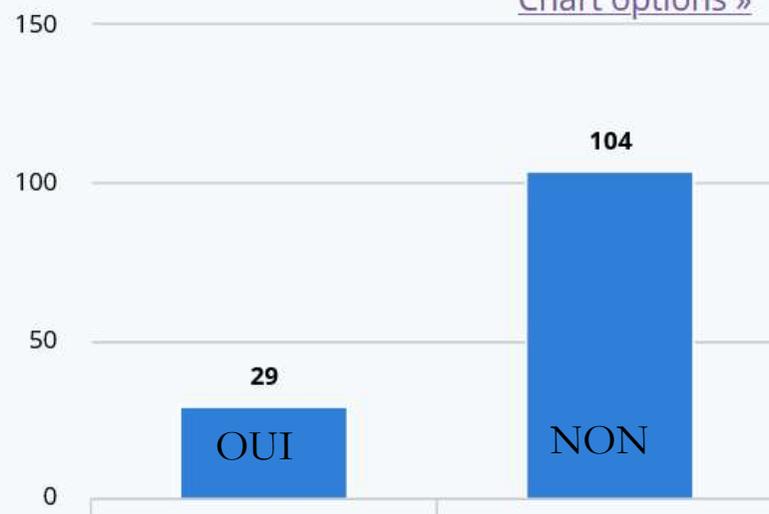
# Exemples

*« Un poids nécessaire, Je les effectue à 95% seule, Pas de salariée qui veuille travailler à temps plein parce qu'elle veut vivre et se former.  
Et qui partira parce qu'elle ne trouve pas de lien social suffisant  
Épuisée de former des jeunes qui ne sont que de passage ».*

*« Les PCS sont un poids, une nécessité . Une salariée est partie il y a quelques années parce qu'elle ne supportait plus de faire les astreintes.  
Aujourd'hui je fais 60% des astreintes pour soulager mes salariées et réduire le coût. »*

## Envisagez-vous d'arrêter votre activité rurale ?

[Chart options »](#)



OUI	29
NON	104

## Les raisons : quelques exemples :

*« Je suis le seul vétérinaire dans la structure à avoir les compétences. Il y a trop peu d'élevages pour que cette activité soit rentable. C'est chronophage et peu rémunérateur. »*

*« a cause de la paperasse (par exemple Calypso) »*

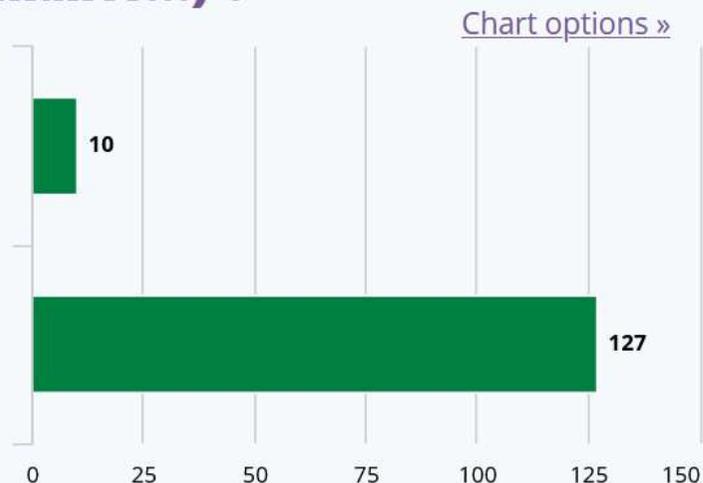
*« Je travaille 24h/24 7j/7 toute l'année. 1 we par mois de repos »*

*« Au bord de la rupture. 24h/24 7j/7 toute l'année. Hormis 1we/6 de repos depuis septembre 2023 suivi de 2,5 mois non stop pour congés de ma véto salariée, puis aurai 1we/4 enfin et 6 jours et demi de repos peut-être en octobre »*

*« Pas rentable, impossibilité de partager les gardes avec des structures qui ne font que de la canine »*

# Aides publiques :

**Avez-vous bénéficié d'aides de vos collectivités locales (région, département, mairie...)?**



OUI	10
NON	127

Sur 10 :

- 8 cabinets d'Aveyron
- 2 cabinets de l'Aude.

Aides des conseils départementaux

# Des questions ? Des réactions ?

